



DOSSIER DE PRESSE

Bilan de la délinquance 2018 en Dordogne

La Dordogne, l'un des départements les plus sûrs de France

Notre département reste comme les années précédentes l'un des départements les plus sûrs de France. La Dordogne est ainsi le 8^{ème} département le moins impacté pour les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP) (79^{ème} sur 96) et le 18^{ème} département le moins impacté concernant les Atteintes Aux Biens (AAB) (77^{ème} sur 96).

Après une année 2017 difficiles (hausse des AVIP de + 6.3% et des AAB de + 3.8%), l'année 2018 s'est avérée plus favorable, même si un net contraste a été enregistré entre l'évolution des AVIP (+ 221 faits constatés, soit 11.2%) et des AAB (– 397 faits constatés, soit – 4.68%).

À noter que le taux de délinquance en Dordogne demeure presque 2 fois plus faible que le taux national :

- AVIP : 5.29 faits constatés pour 1000 hab contre 9.34 pour 1000 hab au niveau national.
- AAB : 19.53 faits constatés pour 1000 hab contre 32.80 pour 1000 hab au niveau national.

Focus sur les indicateurs cibles

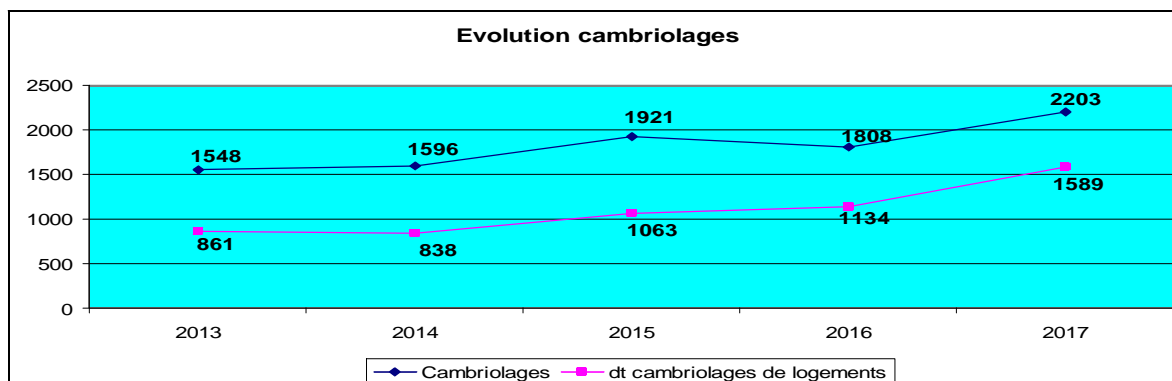
Les indicateurs cibles sont les indicateurs pour lesquels les données relevées sont représentatives de l'évolution de la délinquance telle que vécue par nos concitoyens.

Cambriolages
Coups et blessures volontaires
Vols avec armes
Vols violents sans armes
Vols sans violence contre des personnes
Vols liés aux véhicules

Cambriolages

À NOTER

Une baisse des cambriolages, y compris des logements, mais des chiffres qui restent encore au-dessus de ceux de 2016.



	2017	2018	Variation
Total DPT 24	2203	1896	- 307 faits constatés (- 14%)
zone police	784	587	- 197 faits constatés (- 25,1%)
zone gendarmerie	1419	1309	- 110 faits constatés (-7,75%)

Cambriolages de logements

	2017	2018	Variation
Total DPT 24	589	320	- 269 faits constatés (-17%)
zone police	544	387	- 157 faits constatés (-28,8%)
zone gendarmerie	1045	933	- 112 faits constatés (-1,7%)

Après une année de forte hausse dans les cambriolages (2017), 2018 connaît une embellie (- 307 Vols Par Effraction) sur tout le département.

Mais cette situation très favorable, en zone police comme en zone gendarmerie, est atténuée par celle des locaux commerciaux, industriels et financiers en hausse (+ 22 faits constatés, + 5,2%), notamment en zone gendarmerie (+ 44 faits constatés, + 17%) et en zone police-Bergerac (+ 13 faits constatés, + 28,2%).

La prévention est primordiale pour inverser la tendance : Participation Citoyenne, Dispositif « Opération Tranquillité Vacances, Vidéo-protection, Alerte SMS, rôle des référents et correspondants sûreté.

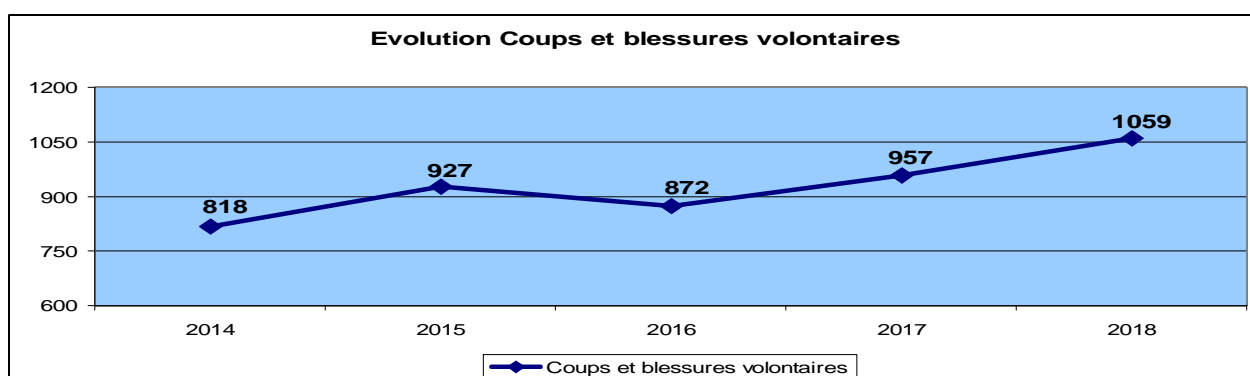
Coups et blessures volontaires

À NOTER

Les Coups et Blessures Volontaires (CBV) sont en constante augmentation depuis 2016, notamment en zone gendarmerie (+ 97 faits constatés, +19.36%)

Les coups et blessures volontaires criminels ou délictuels concernent les victimes de 15 ans et plus. Parmi ces coups et blessures volontaires, on trouve les violences intrafamiliales (VIF), les violences de rue, celles subies dans les transports, ou autres lieux publics.

Ces violences sont commises soit sur la voie publique, soit dans un cadre intrafamilial et touchent des populations particulièrement vulnérables. La plupart du temps, l'imprégnation alcoolique des auteurs joue un rôle prépondérant dans le passage à l'acte.



	2017	2018	Variation
Total DPT 24	957	1059	+ 102 faits constatés (+10,6%)
zone police	456	461	+ 5 faits constatés (+1,1%)
zone gendarmerie	501	598	+ 97 faits constatés (+19,36%)

Cette année, les CBV se sont stabilisés en zone police (+ 5 faits constatés), mais ont considérablement augmenté en zone gendarmerie (+ 97 faits constatés)

Des CBV commis plutôt sur la voie publique en zone police et plutôt dans le cadre intrafamilial en zone gendarmerie.

Focus sur les violences intrafamiliales (VIF)

À NOTER

Les violences intrafamiliales (VIF) ont suivi la même dynamique que les CBV, dont elles font partie, à savoir une hausse de + 30 faits constatés, + 4.6%.

- Baisse des VIF en zone police (- 11 faits constatés) malgré un sujet persistant au sein de la CSP Bergerac (+ 16 faits constatés)
- Hausse des VIF en zone gendarmerie (+ 41 faits constatés).
- Le nombre de femmes victimes de violences reste stable (+ 8 faits constatés, + 1.4%).
- Les violences faites aux femmes représentent 82% des VIF (92.5% en zone police) en Dordogne.

En zone gendarmerie, les violences intra-familiales représentent :

- le 3^{ème} motif d'intervention des gendarmes derrière les accidents de la circulation et les cambriolages
- 858 interventions des gendarmes, soit plus de deux interventions par jour
- des faits très souvent liés à l'absorption d'alcool et/ou de stupéfiants.

Un important travail est mené par les forces de sécurité afin d'encourager la libération de la parole et la prise de plainte. De même, les policiers et gendarmes intervenants ont été formés pour une meilleure prise en compte des plaintes.

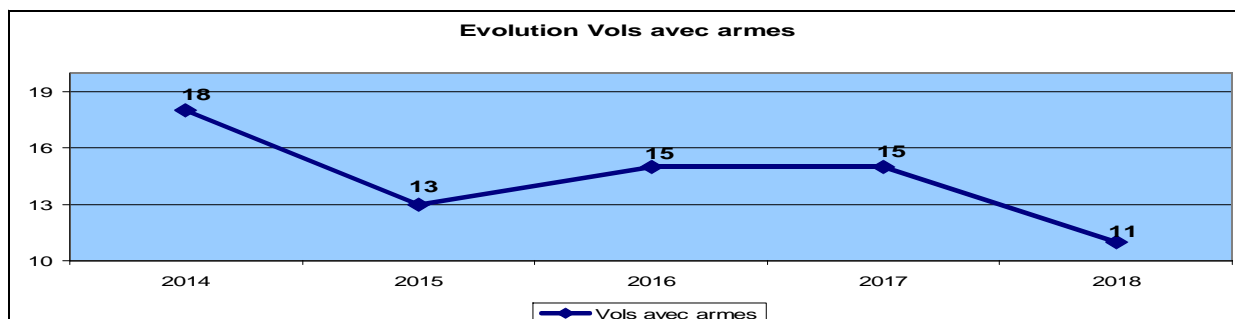
Vols avec armes

À NOTER

Des chiffres faibles, démontrant que la Dordogne est un département peu violent (moyenne de moins d'un vol avec armes par mois sur un département aussi vaste que la Dordogne).

L'année 2018 connaît une baisse importante (- 4 faits constatés), par rapport à des chiffres déjà faibles. A noter : ce type de vols violents a été divisé par 3 depuis 2013 (31 en 2013, 11 en 2018)

	2017	2018	Variation
Total DPT 24	15	11	- 4 faits constatés
zone police	8	6	- 2 faits constatés
zone gendarmerie	7	5	- 2 faits constatés



A noter concernant les vols avec armes en Dordogne :

- Ils sont constitués pour 55% en zone urbaine (zone police) contre 30% en 2015.
- Une forte baisse des vols avec armes dans les locaux financiers, industriels et commerciaux (- 4 faits constatés).

Vols violents sans armes

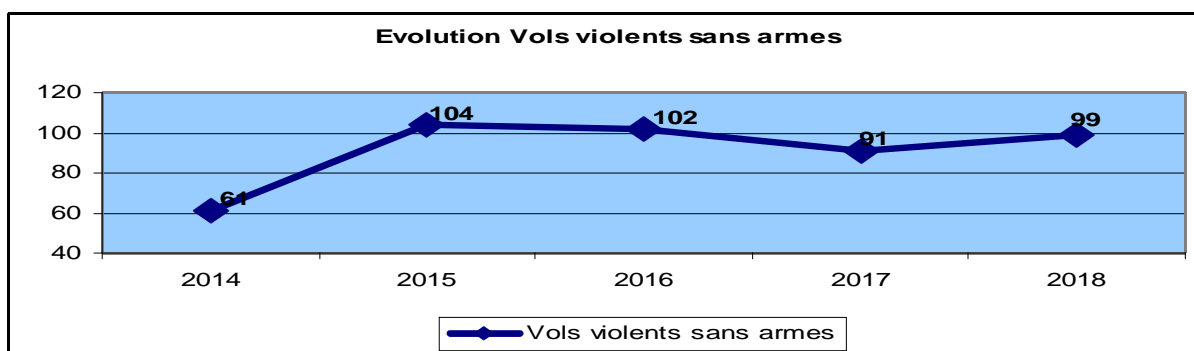
À NOTER

Des vols violents sans arme sont en légère hausse mais demeurent encore en deçà de la barre des 100 faits constatés

Les vols violents sans armes regroupent les vols commis avec un recours de l'auteur à des violences physiques, des menaces ou à la force pour arracher de la victime l'objet volé (téléphone portable, bijou,

sac à main, etc.).

	2017	2018	Variation
Total DPT 24	91	99	+ 8 faits constatés (+8,8%)
zone police	67	72	+ 5 faits constatés (+7,5%)
zone gendarmerie	24	27	+ 3 faits constatés (+12,5%)



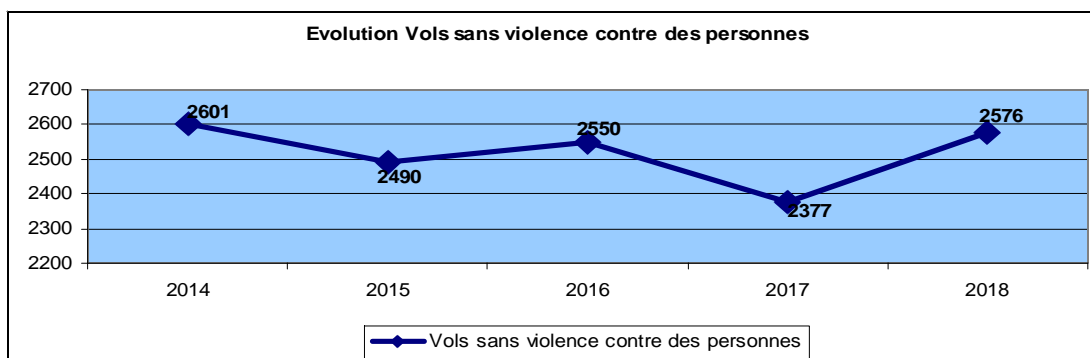
Vols sans violence contre des personnes

Il s'agit de vols simples contre des particuliers dans les locaux privés ou parties communes d'immeubles collectifs, des lieux publics (restaurants, commerces, salles de spectacle) ou des vols à la tire (subtilisation des objets que la victime porte sur elle sans éveiller son attention).

Après une année 2017 exceptionnellement basse (2377 faits constatés), les vols sans violence contre des personnes reviennent à un niveau à peu près similaire à avant 2017

Cette hausse démontre qu'il y a encore un **travail important de prévention à faire vis-à-vis de la population.**

	2017	2018	Variation
Total DPT 24	2377	2576	+ 199 faits constatés (+8,37%)
zone police	866	1024	+ 158 faits constatés (+18,24%)
zone gendarmerie	1511	1552	+ 41 faits constatés (+2,71%)



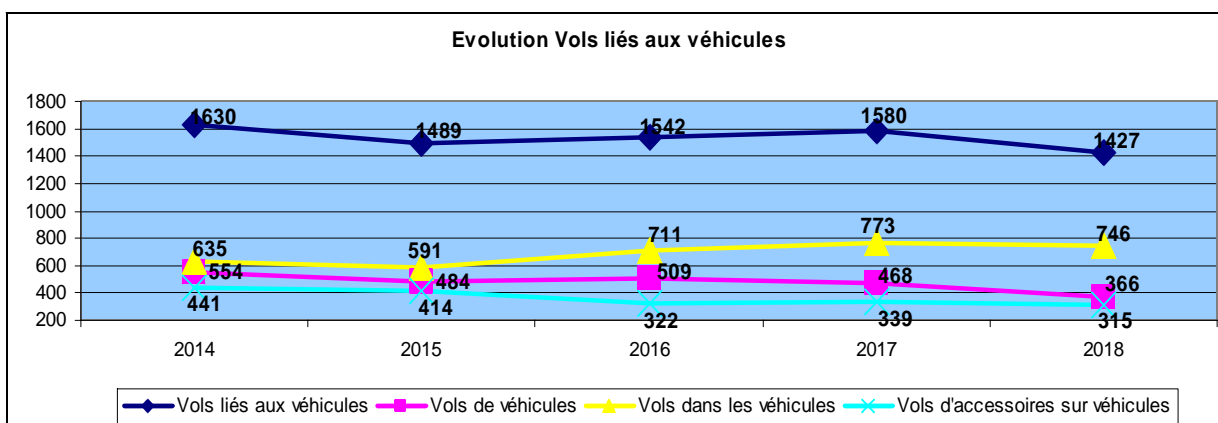
Les vols simples contre des particuliers dans les lieux privés, qui constituent presque la moitié de ces vols sans violences, sont en quelque sorte des cambriolages « sans effraction » dans les logements ou lieu de travail, et donc peuvent être évités avec davantage de précaution.

Vols liés aux véhicules

Vols de véhicules

À NOTER

Une baisse importante des vols liés aux véhicules (-153 faits constatés), due notamment à une diminution notable des vols de véhicule (-102 faits constatés)



Vols dans les véhicules

A noter : une baisse record du nombre des vols de véhicules (- 102 faits constatés, - 21,8%), notamment la baisse des 2 roues en zone gendarmerie (- 41,30%).

	2017	2018	Variation
Total DPT 24	468	366	- 102 faits constatés (-21,8%)
zone police	218	165	- 53 faits constatés (-24,31%)
zone gendarmerie	250	201	- 49 faits constatés (-19,6%)

Vols dans les véhicules

À NOTER

Les vols à la roulotte constituent un sujet prégnant en zone police et notamment à Bergerac (+ 23 faits constatés, +23,5%).

	2017	2018	Variation
Total DPT 24	773	746	- 27 faits constatés (-3,5%)
zone police	332	342	+ 10 faits constatés (+ 3%)
zone gendarmerie	441	404	- 37 faits constatés (-8,4%)

Des forces de sécurité mobilisées sur tous les fronts pour lutter contre la délinquance

Les forces de sécurité ont été très sollicitées en 2018 et ont répondu présents sur le terrain.

L'actualité de la menace terroriste (sécurisation des manifestations festives, sportives, des lieux de culte, des établissements scolaires, des centres commerciaux et commerces sensibles etc...), le mouvement des gilets jaunes et la sécurisation des fans-zones et regroupements d'après-matches lors de la coupe du monde de Football et les différentes visites officielles (Président de la République, Ministre de l'Intérieur ...) ont mis à rude épreuve les forces de sécurité, qui ont continué à lutter pleinement, avec le même dynamisme, contre les cambriolages, les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les trafics de stupéfiants ainsi que l'insécurité routière.

La police de sécurité du quotidien (PSQ)

La Dordogne est un département rural, mais très touristique – département le plus touristique de France hors départements côtiers et Paris. La lutte contre la délinquance demeure donc un enjeu important. Dans un département rural comme la Dordogne, la Police de la Sécurité du Quotidien prend tout son sens. L'objectif de la PSQ : c'est renouer le dialogue et la confiance entre les citoyens et les forces de sécurité, c'est replacer le service du citoyen au cœur de l'action des forces de sécurité. Cela veut dire aussi le développement d'une co-production de sécurité, à savoir davantage de partenariats et de contacts avec la population.

En 2018, les forces de sécurité ont été très actives dans ce domaine.

- Protocoles de participation citoyenne signés entre les maires, les forces de sécurité et le préfet : 9 avaient été signés au 31 décembre 2017, **38 le sont au 31 décembre 2018**, dont les communes de Coulounieix-Chamiers, Chancelade, Neuvic, Nontron, Le Bugue.
- Partenariat avec les opérateurs de sécurité privée : signature en juin 2018 d'une convention locale de coopération de sécurité avec la zone commerciale de Montpon. Il s'agit d'offrir un cadre juridique pérenne aux échanges de savoir-faire.
- Mise en place de table à idées organisées par la DDSP à Bergerac (22, 23 et 24/01/2018) et Périgueux (22/03/18). C'est une forme inédite de réunions entre policiers, acteurs et habitants d'un quartier en difficulté.

Hausse des taux d'élucidation

Signe du travail très important de la mobilisation des forces de police et de gendarmerie, les taux d'élucidation augmentent aussi pour les AVIP et les AAB.

Pour les AVIP : Augmentation de 3.54 points du taux d'élucidation (70.84% contre 67.3% en 2017).

. + 3.27 points en zone police (43.83% contre 40.56% en 2017)

. + 2.8 points en zone gendarmerie (90.53% contre 87.74% en 2017).

Pour les AAB : Augmentation de 1.65 points du taux d'élucidation (18.35% contre 16.70% en 2017).

. + 2.75 points en zone police (13.15% contre 10.40% en 2017)

. + 0.45 points en zone gendarmerie (22.14% contre 21.69% en 2017).

En matière de cambriolages, le taux d'élucidation est en hausse de + 5.8 points (17.8% contre 12% en 2017).

Bilan de l'accidentalité routière en Dordogne en 2018

Après une année 2017 marquée par une mortalité routière en recul (31 tués), **le bilan de l'année 2018 est préoccupant avec 42 tués soit une hausse de 35% par rapport à l'année 2017** et une surreprésentation des seniors (parmi les 42 morts, 17 ont plus de 65 ans). On peut néanmoins noter une diminution du nombre d'accidents (-13%) et du nombre de blessés (-5%).

Plus que jamais, et le bilan meurtrier reparti à la hausse pour l'année 2019 le confirme, la lutte contre l'accidentologie routière est l'affaire de tous et doit être une action concertée, continue – la réactivation du réseau des élus référents de la sécurité routière est un appui essentiel pour déployer les actions au plus près du territoire.

Accidentalité en Dordogne en 2018

Bilan	2018	2017	Évolution 2017-2018
Accidents	196	224	-13 %
Tués	42	31	+35 %
Blessés	261	274	-5 %
dont Blessés Hospitalisés	148	191	-22 %

On compte **38 accidents mortels ayant engendré 42 tués** (28 accidents mortels, 31 tués durant la même période de l'année 2017).

33 accidents mortels ont eu lieu hors agglomération, parmi eux

- 28 véhicules légers (22 en 2017),
- 6 Deux Roues Motorisés (5 en 2017),
- 5 piétons (0 en 2017),
- 1 quad.

Par ailleurs 60 % des conducteurs présumés responsables dans ces accidents mortels habitent à moins de 20 km du lieu de l'accident.

L'analyse de la morbidité routière, particulièrement importante dans le département, tend à confirmer des comportements à risques :

- le non-port de la ceinture de sécurité pour 3 tués,
- 8 états d'alcoolémie importants dont 1 piéton,
- 13 accidents mortels seraient dus à des vitesses excessives ou inadaptées,
- 4 refus de priorité ,
- 13 dépôts à gauche.

L'analyse de la mortalité routière tend à confirmer des comportements à risques

Dans 4 accidents mortels (totalisant 6 tués et 2 victimes graves) sont présents un cumul de mauvais comportements notamment l'alcool, la vitesse excessive et un défaut de permis pour 2 conducteurs.

Face à ce bilan, les services de l'État sont fortement mobilisés tant sur le volet répression que sur la prévention.

Une action répressive affirmée et mieux ciblée sur les zones et créneaux accidentogènes, les comportements à risques

Les forces de l'ordre sont restées très fortement mobilisées en 2018 sur l'ensemble du département, sur les grands axes et les zones particulièrement accidentogènes pour réprimer notamment les défauts de comportement sur la route.

Les contrôles sont axés prioritairement sur l'alcoolisme, la prise de stupéfiants et la lutte contre les grands excès de vitesse. Ils sont ciblés et intensifiés lors des jours et créneaux horaires identifiés comme accidentogènes.

Des contrôles coordonnés mensuels « police nationale, police municipale et gendarmerie nationale » (incluant parfois la douane) sont également menés sur les axes accidentogènes.

Les radars

La Dordogne dispose à ce jour de 23 radars vitesse fixe (dont 2 radars tronçon et 2 radars discriminants), 5 radars feux rouges et 10 radars pédagogiques. Ceux-ci font l'objet de dégradations récurrentes depuis le début de l'année 2018 (125 dégradations sur les radars fixes et 42 sur les radars chantier).

Le département dispose également d'un itinéraire protégé par panneaux-leurres (sur la RD 933 entre Bergerac et Eymet) sur lequel est stationné un radar chantier.


Un autre radar chantier est en rotation sur 4 sites pré-identifiés sur la RN 21.

D'autres itinéraires à sécuriser sont en cours de traitement : RD 704 entre l'A89 et Angoisse, RD 936 en prolongement de la Gironde jusqu'à Port Ste Foy, RD 939 et RD 675 de Périgueux à Nontron.

Les infractions

Activité des radars Nombre d'infractions	2018	2017	Évolution
Radars embarqués	661	1292	- 49 %
Radars mobiles	19145	34772	- 45 %
Radars fixes	68426	59136	+ 16 %

Les suspensions de permis de conduire

 PRÉFET DE LA DORDOGNE	Suspensions de permis 2017/2018			
	2017	2018	Différence	Evolution
SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES				
Alcoolémie	813	752	-61	-7,50 %
Excès de vitesse	250	157	-93	-37,20 %
Stupéfiants	388	378	-10	-2,58 %
Stupéfiants et excès de vitesse	5	0	-5	-100,00 %
Stupéfiants et alcoolémie	24	11	-13	-54,00 %
Total	1 480	1 298	-182	-12,30 %

Sur l'année 2018 les suspensions sont en baisse, soit 1298 suspensions alors qu'elles étaient au nombre de 1480 en 2017 pour la même période. La plus forte diminution (37 %) concerne les suspensions pour excès de vitesse.

L'abaissement de la Vitesse Maximale Autorisée (VMA) à 80km/h

En Dordogne, sur la période 2012-2016, la vitesse apparaît comme un des facteurs aggravant dans 17 % des accidents corporels recensés et dans 11 % des accidents mortels.

Sur cette période, il s'est produit 592 accidents corporels dont 131 mortels engendrant 145 tués, 815 blessés dont 563 blessés hospitalisés sur les routes bidirectionnelles du département hors agglomération.

Les RN et RD sans séparateur central représentent 5091 km sur le département.

La mise en place de l'abaissement de la VMA à 80km/h sur les routes bidirectionnelles sans terre plein central au 1^{er} juillet 2018 a fait l'objet au niveau local d'un travail partenarial avec les gestionnaires routiers. Ces derniers ont procédé, à la demande de la Direction de la Sécurité Routière (DSR), au recensement des sections de routes à 3 ou 4 voies sans séparateur central où la vitesse est maintenue à 90km/h sur les 2 voies du même sens de circulation.

164 panneaux 80 ont été implantés dans le département, principalement sur les routes départementales.

La stratégie de sécurité routière, engagée fin 2016, tend à développer des actions préventives et de prise de conscience plus percutantes au contact des populations, notamment les plus vulnérables. Le plan départemental de sécurité routière (PDASR) établi en 2018, est un véritable outil de référence pour les élus, les services de l'État, les associations, les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) et l'ensemble des partenaires mobilisés dans la lutte contre l'insécurité routière. Il établit les actions pour les différents publics, soit en 2018 :

Les seniors

- la troisième édition du rallye seniors a eu lieu à Sarlat en mars 2018. La 4ème édition a eu lieu les 11 et 12 octobre 2018 à Lamonzies-St-Martin (bergeracois).
- interventions d'une journée des IDSR dans les Clubs Seniors (le 21/4/18 à Léguillac de l'Auche, le 28/6/18 à Sorges, le 4/10/18 à Coursac, le 26/10/18 à Ribérac, le 27/11/18 à Eymet).
- nombreuses actions de sensibilisation d'une journée, réalisées par nos partenaires associatifs (Prévention Routière, Cassiopea, AGIR abcd).

L'enjeu moto

- Un rallye motos a été organisé en partenariat avec la gendarmerie à Marsac-sur-l'Isle le 26 mai 2018. Une centaine de participants ont pu bénéficier le matin, d'ateliers de maniabilité, de rappels de consignes de sécurité, de la pratique d'une trajectoire de sécurité sur 5 à 7 kms, et l'après-midi, d'un parcours d'une centaine de kms.
- Une aide du PDASR a été accordée à la FFMC pour la Fête de la Moto qu'elle a organisée le 16 juin 2018 pour une centaine de participants (avec au programme 2 balades et des jeux divers dont une course de lenteur). Le fourgon Sécurité Routière était présent et le simulateur motos a eu un franc succès.
- La nomination de deux Chargés de Mission 2 Roues Motorisées (CDM 2 RM) en mai 2018 permettra d'amplifier les efforts réalisés pour cette catégorie d'usagers.
- Des contrôles ont été organisés auprès des cyclomotoristes, à proximité des établissements scolaires, par les forces de l'ordre les 15 et 30 novembre 2018 sur l'ensemble du département (Police Nationale et Gendarmerie). pédagogique Dans un 1^{er} temps et répressif ensuite.

Les risques professionnels

- Conférence - Débat sur « les enjeux de la sécurité routière en entreprise » le 29 mars 2018 : animée par l'INSERR (Institut National de sécurité Routière et de Recherche). Lors de cette conférence 3 entreprises locales (Sobéval, CH Vauclaire et Fromarsac) ont signées « la charte des entreprises en faveur de la sécurité routière » et ainsi s'engager et se mobiliser pour favoriser la sécurité de leurs salariés sur les routes.
- Actions de sensibilisation de la MSR et des IDSR pour les entreprises (EURENCO, La Poste...) : « ateliers réflexes, alcool, simulateur de conduite, test aux chocs, voitures tonneaux, 1^{ers} secours » ..
- Journée de la Sécurité Routière au travail le 18 octobre 2018 auprès des agents de la préfecture et des Directions Départementales.

Le travail de sensibilisation auprès des jeunes

- Forte mobilisation des IDSR dans le cadre du continuum éducatif
- 9 représentations de la pièce « Cocktail à gogo », théâtre participatif traitant des addictologies, de sécurité routière et de citoyenneté ont eu lieu dans la semaine du 5 au 9 novembre. 750 élèves ont pu y assister.

La rencontre du grand public sur des thèmes tels que le partage de la route, les départs en vacances, l'alcool. Ces animations peuvent se dérouler à l'occasion de fêtes ou manifestations locales, sortie de boîte

de nuit, etc.